

Groupement paroissial de Lozère – Villebon - Villejust

Compte rendu du CPAE du 20/02/2021

Présents: Pierre Baconnier, Pierre Barber, Pierre Briche, Jean Louis Coullon, Philippe Déchet, Georges Duforest, Jean Luc Facqueur, Elie Garand, Joseph Matynia, Patrick Plécy, Pierre Pascutto, Gérard Rageau

Excusés : Michel Durand, Jean Jacques Maitrepierre

Ordre du jour

- ! Comptes 2020 et finances
- ! Choix et priorité pour les travaux, dans le cadre du projet LVV 2023
- ! Borne

Comptes Lozère

Les recettes sur l'année 2020 (25 936 €) sont en baisse de 4 370 €, (quêtes et dons, obsèques, prêt de la salle).

Quêtes et dons. Les influences croisées du Covid et de la mise en place de la borne sont difficiles à démêler.

Prêt de la salle. En raison des contraintes sanitaires, pas ou peu de demandes.

Les dépenses sur l'année sont de 26 088 €, en augmentation de 713 € ; Elles incluent notamment les honoraires de l'architecte ayant travaillé sur le projet PMR (2 400 €).

Les dépenses sont serrées et il y a eu peu de travaux. Interrogation sur le coût des livres de la catéchèse. Il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'un renouvellement systématique, mais que les livres restent la propriété des enfants. Il faut gérer les commandes au plus juste pour ne pas avoir à conserver des livres obsolètes.

En marge du bilan 2020, il est mentionné que la paroisse possède une créance sur l'évêché de 6 200€ . Doit-on abandonner cette créance au titre de la solidarité diocésaine ? Patrick va solliciter l'économe diocésain pour savoir ce qu'il en pense et ce qu'il compterait faire de cette somme si on la lui abandonnait. Le CPAE serait d'accord pour céder la créance.

Borne. Les sommes (quêtes et dons) récoltées via la borne représentent 15 % de la totalité. Cette proportion augmentera bien sûr si on en fait la promotion. Il n'en reste pas moins que le coût d'exploitation de la borne (non supporté jusqu'à présent), pourrait représenter jusqu'à 700 € environ en 2021.

Comme il est impossible de dire si le revenu de la borne en 2020 est une addition aux quêtes traditionnelles ou bien une substitution, on décide de continuer à l'utiliser bien que les frais fixes en soient élevés.

Patrick va tâcher de négocier une possibilité de sortie du contrat payant de 24 mois débutant le mois prochain ; ceci au cas où l'on se rendrait compte que la garder était un mauvais choix...

Il est donc décidé de conserver la borne dans la mesure où les paroissiens semblent en prendre l'habitude et où la borne sera utile pour la souscription inhérente aux investissements LVV 2023.

Le père Facqueur souligne que la borne est difficilement compatible avec la sacralité des offrandes de la messe. Il serait bon de restaurer la quête traditionnelle dès que possible.

Concernant l'usage des paniers avec paiement sans contact, nous ne les avons pas utilisés, pensant qu'ils étaient interdits de circuler pour raisons sanitaires. Mais il nous est proposé une prolongation gratuite de 6 mois de l'expérimentation. La réponse est oui pour les re-tester en fin de messe et en circulation dès que la réglementation le permettra...

Des explications aux fidèles seront nécessaires.

Comptes Villebon/Villejust

L'exercice est marqué par un déficit de 9 600€, les quêtes représentant à elles seules une perte de 6 000€. Les quêtes se montent à 10 700 € :

- ! St Sébastien 21 %
- ! St. Côme 71 ‰
- ! St. Julien de Villejust 8 %

Le casuel s'élève à 5 970 €.

4 600 € ont été remboursés à la caisse d'entraide.

Evolution du CPAE

Il est rappelé qu'au delà des règles formelles de l'ordonnance diocésaine, le principe en usage dans notre paroisse est que chaque membre désirant se retirer présente un successeur qui doit être coopté par le CPAE.

Pierre Baconnier (Villebon – Villejust), chargé du denier de l'église et des chantiers du cardinal depuis des temps immémoriaux, demande à faire valoir ses droits à la retraite. Il a trouvé un remplaçant.

Aucun autre candidat n'est présenté. Personne ne fait d'autre observation sur ce sujet.

Choix et priorité dans les travaux (LVV2023)

Le projet « PMR », même amélioré dans le sens écologique et présenté comme tel, est dorénavant suspendu, n'ayant pas reçu l'approbation du prêtre de la paroisse comme le prévoit le processus de décision de la souscription indispensable au financement du projet.

Les raisons tiennent – selon lui- à la « bétonisation » excessive et au manque de soutien de la communauté, illustré par la faible assistance à la dernière réunion de présentation.

Les défenseurs du projet regrettent que ne soit pas assez pris en compte ce que ce projet induisait en matière de rayonnement de notre communauté sur le monde extérieur.

Le projet LVV2023 est donc dorénavant axé sur les seuls aménagements intérieurs, sous la houlette de Sylvain et Marion FIOT.

Travaux St Sébastien

Chauffage

L'évêché propose de diminuer le bruit de l'installation par des moyens mécaniques. La solution (efficace?) est aussi coûteuse que le chauffage par radiateurs radiants. Le chauffage au fioul est par ailleurs menacé à moyen terme. Il est donc décidé de passer à l'électrique.

HORS REUNION :

Jean-Louis souligne que le CPAE devrait s'emparer du projet "Eglise Verte" car on y trouve beaucoup d'aspects matériels contrôlés par le CPAE...
